

Progrès de la mise en œuvre du programme de
rétablissement de
**L'omble à tête plate (populations de la
rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson)**



2026

Loi sur les espèces en péril

Série de rapports sur les programmes de rétablissement

Canada

Référence recommandée :

Pêches et Océans Canada. 2026. Progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement de l'omble à tête plate (*Salvelinus confluentus*), populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson. Série de rapports sur les documents de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa. ii + 8 p.

Pour obtenir des exemplaires des documents de rétablissement ou de plus amples renseignements sur les espèces en péril, y compris les rapports de situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et d'autres documents connexes sur le rétablissement, veuillez consulter le [Registre public des espèces en péril](#).

Photo de la couverture : Photographie de Jeremy Stewart

Also available in English under the title:
"Progress Towards the Implementation of the Recovery Strategy for the Bull Trout
(Saskatchewan-Nelson Rivers populations)"

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Pêches, 2026. Tous droits réservés.

ISBN 978-0-660-97764-5

N° de catalogue. En3-4/329-1-2025F-PDF

Le contenu, excluant les images, peut être utilisé sans autorisation à condition de citer correctement la source.

Préface

Conformément à la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29) (LEP), il incombe aux ministres compétents d'assurer le suivi de la mise en œuvre des documents de rétablissement pour les espèces en péril. Ces documents comprennent des programmes de rétablissement, des plans d'action et des plans de gestion. Ces rapports doivent décrire la progression du rétablissement ou de la conservation¹ des espèces.

La ministre des Pêches est la ministre compétente à l'égard des espèces aquatiques en péril. La ministre responsable de l'Agence Parcs Canada (PC) est également la ministre compétente à l'égard des espèces aquatiques en péril présentes sur son territoire de compétence. Pêches et des Océans Canada (MPO) et PC ont conjointement préparé ce rapport sur les progrès.

Le rapport de progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement présente, entre autres, les efforts collectifs déployés par les ministres compétents, les gouvernements provinciaux et territoriaux et tous les autres groupes impliqués dans la réalisation des actions contribuant au rétablissement de l'espèce.

Le préambule de la LEP indique que le succès du rétablissement de l'espèce en péril dépend de l'engagement et de la coopération de plusieurs acteurs. Le MPO et PC, ou tout autre partenaire n'y arriveront pas seuls. La population canadienne est donc invitée à participer à la mise en œuvre le programme de rétablissement pour le bien de l'espèce et de la société canadienne.

Remerciements

Le rapport sur les progrès a été rédigé par les planificateurs du rétablissement régionaux au sein du MPO. Les progrès décrits dans ce rapport n'auraient pas été possibles sans les partenariats et les contributions de nombreuses personnes et organisations.

Sommaire

Ce rapport souligne les progrès réalisés par le MPO, PC et leurs partenaires dans la mise en œuvre du programme de rétablissement de l'omble à tête plate (*Salvelinus confluentus*), populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson, pour la période de 2020 à 2025.

Pour de plus amples informations sur le contenu de ce document, veuillez contacter le Programme des espèces en péril à l'adresse courriel suivante : dfo.ncrsara-leprcn@dfo-mpo.gc.ca.

¹Le terme « rétablissement » s'applique aux espèces inscrites aux termes de la LEP comme menacées, en voie de disparition ou disparues du pays. Pour ces espèces, le ministre compétent est tenu d'élaborer un programme de rétablissement et un ou plusieurs plans d'action. Le terme « conservation » s'applique aux espèces inscrites aux termes de la LEP comme préoccupantes. Pour ces espèces, le ministre compétent est tenu d'élaborer un plan de gestion.

Table des matières

Préface	i
Remerciements.....	i
Sommaire	i
Table des matières.....	ii
1. Omble à tête plate (<i>Salvelinus confluentus</i>), populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson	1
1.1 Progrès accomplis vers l'atteinte de l'objectif de rétablissement des populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson.....	1
1.2 Mesures à l'appui de la désignation de l'habitat essentiel.....	6
1.3 Les lacunes et les priorités futures pour les populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson.....	7
2. Conclusion	7
3. Références.....	8

1. Omble à tête plate (*Salvelinus confluentus*), populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson

MENACÉE

Pêches et Océans Canada (MPO), Parcs Canada (PC) et leurs partenaires ont progressé dans la mise en œuvre des activités de recherche et de gestion définies dans le [Programme de rétablissement des populations d'ombles à tête plate \(*Salvelinus confluentus*\) de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson, au Canada](#), dans le cadre des mesures entreprises entre septembre 2020 et mars 2025. Ces mesures visaient à soutenir le rétablissement des populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson. Le programme de rétablissement fournit des renseignements détaillés sur l'espèce, les menaces qui pèsent sur celle-ci, ses besoins, l'objectif de rétablissement, l'habitat essentiel, les stratégies générales et les activités de recherche et de gestion.



Crédit : Jeremy Stewart

Ce rapport sur les progrès fait partie d'une série de documents consacrés à cette espèce qui devraient être pris en considération, comme le programme de rétablissement. Pour obtenir davantage de renseignements sur l'omble à tête plate, il est possible de consulter [son profil](#) dans le [Registre public des espèces en péril](#).

1.1 Progrès accomplis vers l'atteinte de l'objectif de rétablissement des populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson

Les objectifs de population et de rétablissement (objectif de rétablissement) établissent, dans la mesure du possible, le nombre d'individus ou de populations, ainsi que la répartition, à atteindre pour le rétablissement de l'espèce. L'objectif à long terme pour les populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson est :

- maintenir, rétablir et protéger les populations d'ombles à tête plate de manière à assurer leur autosuffisance dans les milieux où leur potentiel de rétablissement est élevé

Le programme de rétablissement propose 4 stratégies générales visant l'atteinte de l'objectif de rétablissement pour les populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson. Au cours de la période visée par le rapport, le MPO, PC et leurs partenaires ont entrepris des mesures de rétablissement sous chacune des stratégies générales. Les principales réalisations sont décrites ci-dessous.

Stratégie générale 1 : recherche

- Pour étudier la génétique de l'omble à tête plate, les chercheurs ont d'abord utilisé un panel spécialisé basé sur les polymorphismes mononucléotidiques. En 2022, ils ont commencé à développer un panel plus avancé de capture de « l'ADN associé à un site de restriction » en collaboration avec l'Université du Montana.
- Les tests génétiques montrent que les populations d'ombles à tête plate de plusieurs bassins hydrographiques du versant est se sont parfois hybridées avec l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), mais qu'elles restent principalement distinctes sur le plan génétique. Même si des cas de mélange ont été détectés, ils semblent rares, ce qui souligne l'importance des efforts de conservation locaux (Franks 2024).
- Une nouvelle technique testée à Kananaskis, en Alberta, a permis de placer des œufs fécondés d'omble à tête plate dans des capsules protectrices, dans des cours d'eau. Plus de 70 % des œufs ont survécu jusqu'aux premiers stades biologiques, bien que les températures glaciales aient constitué un défi majeur (Lepine 2024).
- Une étude récente a montré que le taux de fécondation du sperme de l'omble à tête plate et le taux de survie de ses œufs (fécondés sur le terrain ou en laboratoire) demeurent élevés, même après que le sperme et les œufs eurent été transportés sur une longue distance (plus de 1 300 km). Cette découverte ajoute de la flexibilité aux stratégies de restauration et permet d'étendre leur application à des sites plus éloignés (Kissinger *et al.* 2025).
- Les relevés ont révélé que l'omble à tête plate était rarement observé dans le cours supérieur de la rivière Little Red Deer et que l'espèce était en mauvais état dans le lac Pinto, où les poissons non indigènes demeurent une préoccupation.
- Des études en laboratoire montrent que l'omble à tête plate est très sensible à l'eau chaude. Les larves luttent pour survivre au-delà de 12 °C, tandis que les juvéniles subissent un stress et une mortalité accrue à 15 °C. Cette température est désormais considérée comme leur limite thermique supérieure. Leur température idéale se situe donc entre 9 et 12 °C (Maldonado 2025; Best *et al.* 2025; Lazaro-Cote *et al.* en préparation).
- En 2023, des relevés de poissons effectués dans 79 sites, situés dans 4 bassins versants de l'Alberta, ont permis de détecter l'omble à tête plate dans les régions d'Elk et de Nordegg, avec un nombre d'individus plus élevé à Nordegg. Les tests génétiques n'ont montré aucun signe de mélange avec l'omble de fontaine. Ces résultats serviront de point de référence pour déterminer la viabilité des poissons, éclairer les mesures de gestion et planifier les mesures de rétablissement de l'omble à tête plate.
- Un cadre de référence évaluant les risques et les avantages écologiques a été élaboré pour aider à la prise de décisions concernant les déplacements aux fins de la conservation (MPO 2023).

Stratégie générale 2 : surveillance et évaluation de l'habitat

- Une variété de techniques et d'outils sont utilisés pour suivre l'omble à tête plate et évaluer l'habitat. Il s'agit notamment de la pêche à l'électricité, des relevés des nids de fraie et de l'insertion d'étiquettes à transpondeur passif intégré afin de suivre les déplacements des individus. L'échantillonnage de l'ADN environnemental a été utilisé pour détecter la présence de poissons dans des échantillons d'eau. Pour comprendre la santé globale de l'écosystème, les chercheurs collectent des insectes aquatiques en suivant le protocole du Réseau canadien de biosurveillance aquatique (RCBA) et

analysent la chimie de l'eau pour y déceler la présence de polluants. Des caméras de télésurveillance et des drones sont utilisés pour observer l'activité humaine et le passage des poissons afin d'évaluer l'efficacité des efforts de restauration. Enfin, les évaluations de l'habitat, dont le suivi de l'état des berges, de l'érosion, de la végétation et de l'utilisation des terres, permettent d'orienter les futurs travaux de restauration et d'en assurer le succès à long terme. Les projets ont été réalisés dans le cadre de partenariats entre le gouvernement, les nations et communautés autochtones, les organisations non gouvernementales et les propriétaires fonciers.

- Une surveillance continue est assurée dans plusieurs bassins versants, en particulier dans les sites où des mesures de remise en état ou de rétablissement ont été mises en œuvre. Certaines populations ont montré un rétablissement limité ou incertain cependant les relevés effectués dans le lac Pinto ont révélé qu'il y avait une réduction du nombre de jeunes ombles à tête plate dans la décharge. Des efforts sont en cours pour réduire le nombre de poissons non indigènes dans la région, qui entrent en concurrence avec l'omble à tête plate pour la nourriture et qui peuvent s'attaquer à leurs jeunes.
- Au ruisseau Rocky, 31 traversées de cours d'eau ont été stabilisées à l'aide de structures de contrôle des sédiments issues de la bio-ingénierie, des pistes pour véhicules hors route ont été mises hors service pour en restreindre l'accès et de la végétation indigène a été plantée pour réduire l'érosion. À la suite de ces actions, la capacité prévue du système a atteint 52 %, faisant probablement passé l'indice de durabilité des poissons d'un risque très élevé à un risque élevé. La surveillance sur le terrain a montré que les taux de prises d'ombles à tête plate adultes ont presque triplé, tandis que les taux de prises d'individus immatures ont plus que quadruplé (MacPherson *et al.* 2024).
- Au ruisseau Fall, 54 traversées de cours d'eau ont été remises en état, l'accès des véhicules à moteur a été limité et l'habitat a été restauré le long de 11 km de sentiers. De 2018 à 2022, la surveillance a permis de constater des augmentations encourageantes des taux de prises d'ombles à tête plate, indiquant des répercussions positives de la remise en état, bien qu'une surveillance à plus long terme et des mesures supplémentaires de restauration en amont puissent être nécessaires pour soutenir pleinement le rétablissement de la population (gouvernement de l'Alberta 2024).
- Au ruisseau Radiant, l'état de l'habitat s'est amélioré grâce à l'érection de clôtures, la plantation de végétation et l'installation de structures en rondins. Grâce à la surveillance, il a été possible de souligner les réussites, mais aussi de mettre en évidence certaines difficultés, comme la sécheresse et la faible densité de poissons.
- Une évaluation du bassin versant de la rivière Ram a été réalisée afin de suivre les tendances de fraie de l'omble à tête plate et les changements de l'habitat sur une période de 3 ans. Les données recueillies ont permis de guider la planification de l'utilisation des terres et les mesures de rétablissement.
- En 2022 et 2023, des données ont été collectées dans le bassin versant du cours supérieur de la rivière McLeod en vue d'étudier l'effet de la zone riveraine sur la température de l'eau. Les cours d'eau avec un couvert végétal riverain plus dense (comme le ruisseau Anderson) ont constamment maintenu des températures estivales plus fraîches, faisant d'eux des refuges thermiques favorables à l'omble à tête plate. En revanche, les cours d'eau présentant un couvert végétal riverain moindre (comme les ruisseaux McPherson et Watson) étaient plus susceptibles de dépasser les seuils

critiques de température (Caskenette *et al.* 2025). La surveillance des zones riveraines peut servir à alimenter un modèle de classification raffiné de l'habitat essentiel.

- Des capteurs de température ont été installés dans certains cours d'eau afin de surveiller leur température. De plus, une modélisation avancée de la température est utilisée pour déterminer les zones présentant des conditions thermiques favorables à l'omble à tête plate et pour orienter les efforts de restauration.

Stratégie générale 3 : mesures de gestion et de régulation

- Un plan de conformité stratégique est en cours d'élaboration afin d'assurer le respect de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Ce plan vise à clarifier les rôles, améliorer la coordination entre les organismes et promouvoir des mesures de prévention ainsi qu'une application cohérente de la loi, dans le but de mieux contrer les menaces qui pèsent sur les truites indigènes.
- Les modèles d'effets cumulatifs ont permis de cerner 4 menaces importantes qui touchent les populations d'ombles à tête plate, à savoir la fragmentation des cours d'eau, la sédimentation, la mortalité par pêche à la ligne et l'hybridation avec des truites non indigènes.
- Un nouveau cadre de modélisation, appliqué au ruisseau Rocky, a montré que la réduction des sédiments et de la pression exercée par la pêche à la ligne amélioreraient, de manière significative, la capacité et les taux de prises d'ombles à tête plate, ce qui a permis d'étayer la planification du rétablissement fondée sur des données.
- Un rapport sur l'état du poisson et de son habitat a été élaboré pour les versants est de l'Alberta, comprenant des mesures, des systèmes de classification et des avis scientifiques pour combler les lacunes dans les connaissances. Ces informations pourront être utilisées pour informer le rétablissement de l'omble à tête plate.
- Un modèle de température est actuellement en développement pour le cours supérieur de la rivière Oldman afin de simuler les schémas de température dans les sous-bassins, de trouver des refuges thermiques pour l'omble à tête plate et d'évaluer les risques liés aux perturbations de la couverture terrestre et du climat.
- Des initiatives multipartites, comme l'Alberta Native Trout Collaborative (le collectif pour les truites indigènes de l'Alberta; NTC), ont coordonné les mesures de rétablissement, la planification de l'utilisation du territoire et l'éducation du public.
- Des programmes, tels que le Watercourse Crossing Program (programme de traversées des cours d'eau), et la cartographie à haute résolution des cours d'eau contribuent au respect de la réglementation et à la planification stratégique de la restauration de l'habitat de l'omble à tête plate.

Stratégie générale 4 : sensibilisation et éducation

- De multiples campagnes, ateliers, salons et contenus en ligne (médias sociaux, blogues, vidéos) ont été utilisés pour sensibiliser le public à l'omble à tête plate, aux menaces qui pèsent sur elle et aux mesures de conservation. Il s'agit notamment de signalisation, d'étiquettes d'identification, de fiches d'information et d'événements interactifs, tels que des salons de pêche à la ligne et des journées d'intendance.
- Un plan de communication coordonné, concernant les truites indigènes en péril, a été élaboré pour le NTC afin d'uniformiser le message de toutes les organisations, de cibler un public varié (pêcheurs à la ligne, utilisateurs de véhicules hors route, propriétaires fonciers) et d'adapter les documents et des stratégies de mobilisation.

- Des documents numériques et imprimés concernant les truites indigènes en péril, dont l'omble à tête plate, ont été diffusés via les médias sociaux, les sites web, les bulletins d'information et les guides, y compris un guide très attendu sur les traversées des cours d'eau et des vidéos éducatives sur les infrastructures respectueuses des poissons.
- Les ateliers sur les truites indigènes, la formation offerte par le RCBA et les événements de restauration de l'habitat de l'omble à tête plate ont offert des possibilités d'apprentissage pratique et de bénévolat, avec une forte participation des groupes de conservation, des professionnels et du public.
- Des programmes, tels que le programme de modèles comestibles issus de la bio-ingénierie et les stations d'éducation éphémères, ont mobilisé les jeunes et les communautés locales et leur ont permis de comprendre la situation des habitats de l'omble à tête plate et d'apprendre à les protéger.

L'atteinte de l'objectif de rétablissement est mesurée selon des indicateurs de rendement. Le tableau 1 présente un aperçu de l'état des indicateurs de rendement à la fin de la période visée. La section « Les lacunes et les priorités futures » traitera des indicateurs de rendement qui ont été partiellement atteints ou qui n'ont pas été atteints.

Tableau 1 : État des indicateurs de rendement pour les populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson de 2020 à 2025.

Indicateur de rendement	État ²
Une augmentation du nombre d'ombles à tête plate dans l'unité désignable (UD) 4 ³ , particulièrement dans les populations de base ou potentiellement de base.	Non atteint
Aucune diminution des populations, que ce soit en nombre ou en variété.	Partiellement atteint, en cours
La poursuite de la désignation, du raffinement et de la description de l'habitat essentiel (jusqu'à ce que tout ait été visiblement identifié), rendant ainsi la protection de l'habitat plus efficace pour la survie de l'espèce.	Partiellement atteint, en cours
L'évaluation des caractéristiques biologiques tributaires d'une bonne santé globale de l'omble à tête plate (par exemple, une croissance corporelle, une santé reproductive et l'absence de maladie).	Partiellement atteint, en cours
L'identification et le contrôle de toutes les menaces humaines existantes (nouvelles ou émergentes), des facteurs limitants naturels, de leurs effets globaux sur la population déterminée et, lorsque possible, de leur	Partiellement atteint, en cours

² **Atteint** : L'indicateur de rendement démontre l'atteinte des objectifs, donc aucune autre action n'est nécessaire.

Atteint, en cours : L'indicateur de performance démontre l'atteinte des objectifs, mais il y aura une poursuite des travaux et activités jusqu'au rétablissement de la population

Non atteint : L'indicateur de performance indique que les objectifs n'ont pas été atteints et que les progrès réalisés sont insignifiants ou inexistantes.

Partiellement atteint, en cours : L'indicateur de performance indique que les objectifs n'ont pas été atteints, mais il y a eu quelques progrès (parfois des progrès importants).

³ Les populations d'ombles à tête plate des rivières Saskatchewan et Nelson sont aussi nommées DU4.

Indicateur de rendement	État ²
atténuation en raison de pratiques améliorées ou d'une législation pour réduire leur effet sur l'omble à tête plate de l'UD 4.	

1.2 Mesures à l'appui de la désignation de l'habitat essentiel

L'habitat essentiel des populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson a été désigné le plus précisément possible, à l'aide de la meilleure information accessible, dans le programme de rétablissement. L'habitat essentiel présente les caractéristiques et les paramètres nécessaires pour permettre les fonctions du cycle biologique de l'espèce et, en même temps, l'atteinte des objectifs en matière de population et de répartition la concernant. La protection juridique de l'habitat essentiel des populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson a été obtenue le 31 mars 2021 par la prise d'un arrêté visant l'habitat essentiel. De plus, une description de l'habitat essentiel des populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson a été publiée le 5 décembre 2020 pour désigner l'habitat essentiel protégé aux termes de l'une des lois indiquées à l'article 58(2) de la LEP.

Le programme de rétablissement comprend un calendrier d'études qui souligne les 7 études requises pour désigner de nouveaux habitat essentiels. Le tableau 2 présente un aperçu de l'état d'avancement de ces études.

Tableau 2 : État d'avancement de la mise en œuvre du calendrier des études pour les populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson pour la période de 2020 à 2025.

Étude	Calendrier	État d'avancement
Études visant à désigner l'habitat essentiel du lac et du réservoir.	2030	Non commencée
Études visant à déterminer la largeur de la zone riveraine à protéger en tant qu'habitat essentiel.	En cours jusqu'en 2030	En cours
Études visant à mieux comprendre les seuils de tolérance aux perturbations et destructions dues aux activités humaines.	En cours jusqu'en 2030	En cours
Études visant à développer un modèle amélioré de température de l'eau en utilisant les connaissances et les techniques de pointe.	En cours jusqu'en 2030	En cours
Études visant à élaborer des seuils de température de l'eau pour l'omble à tête plate pouvant être utilisés dans les meilleurs modèles disponibles de température de l'eau	En cours jusqu'en 2030	En cours

Étude	Calendrier	État d'avancement
Études visant à comprendre la répartition et l'utilisation de l'habitat de l'omble à tête plate dans les bassins versants, en particulier pour ceux dont les données sont insuffisantes.	En cours jusqu'en 2030	En cours
Études visant à identifier l'utilisation du cycle biologique (couloirs de migration, hivernage et élevage) de l'omble à tête plate, comprenant sans s'y limiter les zones à l'extérieur de la zone modélisée thermiquement appropriée	En cours jusqu'en 2030	En cours

1.3 Les lacunes et les priorités futures pour les populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson

Pour soutenir le rétablissement de l'omble à tête plate (populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson), il est essentiel de continuer d'utiliser des outils comme les modèles d'effets cumulatifs, les évaluations de la vulnérabilité de l'habitat et les études génétiques élargies. Un cadre de déplacement adapté à l'omble à tête plate est nécessaire pour orienter la sélection des sites, et la surveillance de la température des cours d'eau devrait être étendue dans les zones de grande valeur pour le déplacement afin d'améliorer la précision des modèles dans le contexte des changements climatiques. Des lacunes importantes subsistent dans les données, notamment en ce qui concerne le suivi en continu des populations, des frayères, des sources de sédiments et des obstacles au passage des poissons. La pression de la pêche à la ligne et l'effet des truites non indigènes sont mal connus, ce qui complique la gestion. Les efforts de rétablissement devraient viser en priorité à augmenter le nombre d'ombles à tête plate dans les zones où vivent les populations de base ainsi que les zones où elles pourraient vivre, à maintenir la surveillance des populations pour détecter tout signe de déclin, à cerner et à atténuer les menaces émergentes, et à faire progresser les études visant à désigner l'habitat essentiel.

2. Conclusion

Au cours de la période visée par le rapport, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des activités de recherche et de gestion définies dans le programme de rétablissement des populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson.

Le MPO demeure déterminé à assurer le rétablissement de toutes les espèces aquatiques en péril. Le travail effectué jusqu'à présent, et détaillé dans ce rapport, a permis d'instaurer une base solide afin de poursuivre la gestion du rétablissement de ces populations. Le MPO, PC et leurs partenaires continueront à travailler pour atteindre l'objectif de rétablissement des populations d'ombles à tête plate de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson. Ils invitent toute personne intéressée à rejoindre l'initiative et à participer activement au processus.

3. Références

Best, C., T. Durhack, A.J. Chapelsky, M. Aminot, S.S. Islam, D.D. Heath, N.J. Mochnacz, et K.M. Jeffries. 2025. [Transcriptional profiling provides insights on sublethal thermal stress thresholds in juvenile bull trout](#). Journal canadien des sciences halieutiques et aquatiques. 42 p. (en anglais seulement)

Caskenette, A.L., Rudolfsen, T.A., et Gutowsky, L.F.G. 2025. [Stream Temperature Variability within the Upper McLeod River Watershed](#). Rapport statistique canadien des sciences halieutiques et aquatiques. 1419 : v + 42 p. (en anglais seulement)

Environnement et Aires protégées. 2024. Gouvernement de l'Alberta. [Species at risk implementation report: Fall Creek reclamation project - Open Government](#) [document consulté en juin 2025] [Source électronique]. (en anglais seulement)

Franks, E. 2024. [Bull Trout \(*Salvelinus confluentus*\) population structure and extent of hybridization with Brook Trout \(*S. fontinalis*\) across Alberta's eastern slopes](#). Mémoire de maîtrise, Université de Calgary, Calgary, Canada. 92 p. (en anglais seulement)

Kissinger, B.C., I. Fonya, A.J. Chapelsky, et N.J. Mochnacz. 2025. [Success of two methods for long distance transport and fertilization of Bull Trout](#). North American Journal of Aquaculture 87(2): 147-154. (en anglais seulement)

Lazaro-Côté, A., Durhack, T.C., Guzzo, M.M., Chapelsky, A.J., Kissinger, B.C., Jeffries, K. M., Mochnacz, N.J. (*en préparation*). Cellular and physiological responses highlight thermal thresholds and adaptive capacity in a stenothermic fish. Nature Climate Change. (en anglais seulement)

Lepine, T.M. 2024. [An experimental test of bull trout egg to alevin survival in the wild, with implications for conservation translocations in Alberta](#). Mémoire de maîtrise, Université de Calgary, Calgary, Canada. 74 p. (en anglais seulement)

MacPherson, L.M., J.R. Reilly, K.R. Neufeld, M.G. Sullivan, A.J. Paul, et F.D. Johnston. 2024. [Prioritizing bull trout recovery actions using a novel cumulative effects modelling framework](#). Fisheries Management and Ecology, 31, e12649. (en anglais seulement)

Maldonado, B. 2024. Upper thermal tolerance and acclimation potential of larval Bull Trout (*Salvelinus confluentus*): implications for conservation under climate warming. Mémoire de thèse, Université de Guelph. (en anglais seulement)

MPO. 2023. [Cadre décisionnel pour la translocation aux fins de la conservation de poissons et de moules d'eau douce inscrits sur la liste de la LEP](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2022/064.